

Connecteurs et fonctionnement du poème : à propos d'un quatrain de Raymond Queneau

Autor(en): **Adam, Jean-Michel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): - **(1987)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-870620>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONNECTEURS ET FONCTIONNEMENT DU POÈME

A propos d'un quatrain de Raymond Queneau

à Michel Dentan

Le ton de cette leçon inaugurale a été en partie conservé et les passages écourtés pour des raisons de temps rétablis. A partir d'un quatrain des *Ziaux*, et avec l'aide de Mallarmé, quelques caractéristiques linguistiques du discours littéraire et du texte poétique sont examinées. L'étude porte surtout sur le rôle complexe et mal décrit par les grammaires de certains adverbess et conjonctions — les connecteurs SI, CERTES, MAIS — qui sont autant d'instructions de lectures et de traces d'une argumentation.

Dans le discours qu'aujourd'hui je dois tenir, et dans ceux qu'il me faudra tenir ici, pendant des années peut-être, j'aurais voulu pouvoir me glisser subrepticement. Plutôt que de prendre la parole, j'aurais voulu être enveloppé par elle, et porté bien au-delà de tout commencement possible. (...)

Il y a chez beaucoup, je pense, un pareil désir de n'avoir pas à commencer, un pareil désir de se retrouver, d'entrée de jeu, de l'autre côté du discours, sans avoir eu à considérer de l'extérieur ce qu'il pouvait avoir de singulier, de redoutable, de maléfique peut-être. A ce vœu si commun, l'institution répond sur le mode ironique, puisqu'elle rend les commencements solennels, puisqu'elle les entoure d'un cercle d'attention et de silence, et qu'elle leur impose, comme pour les signaler de plus loin, des formes ritualisées.

Michel Foucault, *L'Ordre du discours*.

Pour atténuer l'infinie difficulté des commencements et pour entrer dans le genre de discours propre à cette épreuve d'un ultime rite de passage, je me suis appuyé sur une partie de l'admirable

Leçon inaugurale prononcée le 30 janvier 1986 à l'Université de Lausanne.

ouverture de la leçon inaugurale prononcée par Michel Foucault au Collège de France, il y a déjà quinze ans. Si j'ai de la peine à prendre aujourd'hui la parole, dans le cadre de la création d'un enseignement de linguistique française, c'est que je n'ai pas la possibilité d'enchaîner doucement, de poursuivre la phrase interrompue et laissée en suspens par quelque illustre prédécesseur.

Le destin a voulu que je ne puisse avoir Michel Dentan pour collègue. En dédiant cette leçon à sa mémoire, je tiens à marquer une parenté et un accord avec l'esprit d'une démarche, certes différente puisque purement littéraire, mais très proche par bien des côtés. Afin de me glisser tout doucement dans le fil d'un discours dans lequel je puis me reconnaître pour poser ensuite mes propres mots, je citerai ces quelques remarques de l'avant-propos du *Texte et son lecteur*:

J'ose espérer que seront découragés ceux qui attendent l'élucidation d'un sens ou une interprétation achevée, j'entends: de ces interprétations qui se referment sur elles-mêmes, qui peuvent coexister avec d'autres, mais en toute imperméabilité, parce qu'elles bloquent le sens... ou parce qu'elles donnent raison à Julien Gracq quand il écrit: «Que dire à ces gens, qui, croyant posséder une clef, n'ont de cesse qu'ils aient disposé votre œuvre en forme de serrure?» (...) Pour la critique, la tâche n'est pas seulement (comme tout l'y engage) de remplir à tout prix le sens ou de «répondre assertivement à la question de l'œuvre», comme disait Barthes, mais de s'appliquer aussi, d'abord, à désigner où sont, pour elle, les incertitudes du sens, afin de maintenir toujours ouverte la question. (1983, pp. 9-11)

J'espère, pour ma part, que ne seront pas trop déçus ceux qui attendraient aujourd'hui de moi l'analyse d'un poème de Raymond Queneau. Comme l'indique le sous-titre de cette leçon, je n'entends parler ici *qu'à propos* d'un petit texte difficile à analyser avec un peu de précision en peu de temps. De plus, j'entends parler de linguistique, dans le sens de ce qu'écrit Emile Benveniste dans le premier tome des *Problèmes de linguistique générale*:

Une méthode aux prises avec les difficultés d'un problème réel se laisse au moins juger sur les solutions qu'elle propose, tandis qu'à raisonner sur des conclusions acquises, on est sûr de gagner sans risque, et de n'enseigner que le connu. (1966, p. 307)

Afin que vous puissiez *juger* la linguistique française *sur les solutions qu'elle propose*, afin que ce qui différencie une démarche

littéraire d'une démarche linguistique apparaisse clairement, je partirai du *problème réel* suivant: Qu'est-ce qu'un texte? quelles sont les propriétés linguistiques qui permettent de délimiter certaines suites d'énoncés et de les désigner comme des textes?

Pour limiter le caractère de trop grande généralité de ce problème de linguistique textuelle et pour l'aborder très concrètement, j'ai choisi le prétexte d'un poème des *Ziaux*:

VEILLE

Si les feux dans la nuit faisaient des signes certes
la peur serait un rire et l'angoisse un pardon
mais les feux dans la nuit sans cesse déconcertent
le guetteur affiné par la veille et le froid

Ce «document» manifeste une réalité empirique: un *texte* est, avant tout, le produit d'une activité spécifiquement humaine: l'activité discursive, qui, précisément, ne se manifeste jamais que sous la forme de textes oraux ou écrits. Selon une heureuse expression de Jean-Louis Galay: «Tout comportement humain dans l'élément du symbolique, et en particulier dans l'élément du symbolique linguistique, a le caractère de la texticité» (1974, p. 43).

D'un point de vue linguistique, cette «texticité» ou TEXTUALITÉ GÉNÉRALE peut être très simplement envisagée à partir d'une définition en trois points: un *TEXTE* est a) *une séquence*, b) *de phrases, propositions, énonciations liées*, c) *progressant vers une fin*.

A cette définition d'une textualité générale, qui s'applique bien au poème de Queneau, il faut ajouter une TEXTUALITÉ SPÉCIFIQUE. Soit une nouvelle exigence: définir un type particulier de structuration du langage comme «poétique» ou plutôt comme *poème*.

Mon exposé portera sur les aspects de la textualité générale que je viens de poser et sur la façon dont les connecteurs SI, CERTES et MAIS assurent, à la fois, *le lien* des unités et *la progression* de la séquence vers une fin. J'aborderai ensuite, rapidement, la question de la poéticité comme textualité spécifique en écartant deux tentations qui me paraissent également néfastes: celle du littéraire qui peut avoir tendance à autonomiser le texte artistique en

le considérant comme radicalement différent du langage ordinaire, et celle, symétrique, du linguiste qui n'envisage la langue du poème qu'en la réduisant à l'usage ordinaire.

Soit donc cette question théorique: *à quel type de construction de la séquence ce texte correspond-il?*

1. *Texte argumentatif et mots de l'argumentation*

La présence de l'enchaînement SI, CERTES, MAIS, nous incite immédiatement à caractériser cette séquence comme *argumentative*. Considérer ce texte comme une séquence argumentative me permet de le situer dans le cadre des trois grands types de poèmes qu'envisagent Joëlle Tamine et Jean Molino (1985), deux des meilleurs spécialistes de l'approche linguistique et rhétorique de la poésie. Je rappelle brièvement qu'ils envisagent une *construction par variation*, nettement dominante à l'époque médiévale et qui apparaît comme une variation à partir d'un élément ou d'un thème. Ainsi dans *Les Ziaux* (Poésie/Gallimard, pp. 65 et 72):

*Ombre descendue
ombre départ et tristesse
ombre malvenue
ombre espoir et caprice (...)
Sourde est la nuit l'ombre la brume
Sourd est l'arbre sourd le caillou
Sourd est le marteau sur l'enclume
Sourde est la mer sourd le hibou.*

A l'autre extrémité d'une histoire des formes poétiques, la poésie moderne exploite plus souvent les *jeux de construction* qui remplacent les règles conventionnelles par des modes de structuration formels, soit exhibés (travail sur les sonorités, le rythme, la syntaxe, etc.), soit dissimulés (ainsi dans ces textes hermétiques qui cachent sur quelles nouvelles règles ou contraintes ils ont été principalement structurés).

«Veille» apparaît comme un exemple d'un troisième type: la *construction par progression*, construction que je limite, pour ma part, à une progression soit narrative, soit logico-argumentative. Ce dernier type de structuration de la séquence apparaît très clairement si l'on compare le quatrain de Queneau au petit poème de Claude Roy que j'étudie dans *Pour lire le poème* (1985, pp. 178-185):

AVEC DES «SI»

*Si les poissons savaient marcher
ils aimeraient bien aller le jeudi au marché.*

*Si les canards savaient parler
ils aimeraient bien aller le dimanche au café.*

*Et si les escargots savaient téléphoner
ils resteraient bien au chaud dans leur coquille.*

(*Enfantasques*, Gallimard, 1974)

Dans ce texte, la *construction par variation* est exemplaire, chaque vers correspond à une proposition de type Si A ou bien B — à chaque vers une et une seule proposition A ou B — et chaque distique correspond à l'articulation «Si A, B», comme la ponctuation le souligne par un point en fin de strophe.

Seuls les deux premiers vers de «Veille»:

*Si les feux dans la nuit faisaient des signes certes
la peur serait un rire et l'angoisse un pardon*

rentrent dans la structure de base du poème de Claude Roy. En fait, l'adjonction de CERTES vient modifier l'énoncé «Si A, B» en introduisant un effet de progression, une dynamique argumentative qui appelle une continuation.

Ma démonstration portera essentiellement sur cette continuation qui doit m'aider à analyser dans le détail une progression de type argumentatif caractéristique. Si je choisis très précisément ce point, c'est aussi — dans le cadre de cette leçon inaugurale — pour montrer que certaines recherches linguistiques s'intéressent aujourd'hui prioritairement au sens, à la construction du sens, à la mise en discours sous toutes ses formes textuelles et à l'interaction.

En tant que linguiste — et conformément à la citation de Michel Dentan donnée plus haut — si je n'ai pas à décrire LE SENS de ce poème de Queneau, j'ai quand même pour tâche de lui attribuer une ou plusieurs interprétations. Dans cet esprit, comme l'a écrit O. Ducrot:

Ce qui est important pour la compréhension d'un texte, ce sont non seulement les indications qu'il apporte au destinataire, mais tout autant les manœuvres auxquelles il le contraint, les cheminements qu'il lui fait suivre. (1980, p. 11)

Il se trouve que certaines unités linguistiques apparaissent comme des indicateurs privilégiés de cette fonction, non plus référé-

rentielle, mais instructionnelle et interactive. Des adverbes et des conjonctions comme SI, CERTES et MAIS, ainsi que MÊME, QUAND MÊME, CAR, PARCE QUE, PUISQUE, DONC, ALORS, etc. (voir J.-M. Adam, 1984 et 1986) doivent être considérés comme des *instructions de traitement* indiquant au lecteur-interprétant comment il doit construire le contenu informationnel de la séquence. Ces unités linguistiques ne jouent pas un rôle descriptif, mais nettement fonctionnel. En d'autres termes, ces connecteurs indiquent le mode d'emploi des informations, il s'agit de marqueurs argumentatifs (à distinguer des marqueurs référentiels). Dans une perspective *textuelle* et *énonciative*, je définirai ainsi leur rôle: *moins assurer un calcul sur des valeurs de vérité, qu'orienter une argumentation, ou plus généralement un discours, vers une fin à partir d'opérations de validation*. Cette définition correspond à ce que je disais plus haut de la textualité, mais il convient d'ajouter encore que le rôle de ces unités, en apparence les plus étroitement grammaticales de la langue, ne consiste pas tant à construire et à enchaîner des propositions qu'à constituer et à transformer des représentations discursives, à partir de la réalisation et de l'enchaînement d'actes d'énonciation. Il faut très nettement distinguer, dans la description des connecteurs, une double fonction: d'une part, relier des unités textuelles et les articuler le long de la chaîne syntagmatique (linéaire) du texte (plan de la séquence textuelle); d'autre part, articuler des contenus propositionnels pris en charge et à définir d'un point de vue sémantico-pragmatique (plan argumentatif du discours).

2. Avec des SI hypothétiques...

Examinons, pour commencer, le premier connecteur du texte, ce SI hypothétique que je considère comme un des plus intéressants mots du discours. En quelques années, les études se sont multipliées en sémantique (Ducrot, De Cornulier), en psycholinguistique (Caron) comme en histoire de la langue (Christiane Marcello-Nizia). De l'évolution des emplois de SI en français médiéval, je ne retiendrai qu'une chose: les emplois de ce connecteur sont la trace des modifications qui entourent la représentation même de la fonction du langage. En passant de la production d'un texte vrai à l'affirmation d'un locuteur disant SA vérité, ce qui est en jeu, c'est la validation du discours. SI permet de comprendre la complexité de l'opération d'assertion, il marque la prise en charge de l'énoncé par l'énonciateur et surtout le fait que

la validation d'un énoncé asserté B est soumise à l'assertion préalable d'un premier énoncé A.

Avec SI hypothétique, nous assistons à une sorte de débrayage des conditions de vérité qui rend inadéquate l'analyse logique traditionnelle. En effet, l'essentiel n'est ni dans la condition («A condition de B») ni dans la causalité («A cause de B»), l'essentiel réside dans la réalisation d'un double acte de discours: d'une part, le locuteur-énonciateur demande au destinataire d'*imaginer A*, et, d'autre part, une fois le discours placé dans ce cadre, l'*affirmation de B* devient valide.

Le dicton bien connu:

(1) *Avec des SI, on mettrait Paris en bouteille*

reconnaît tout simplement la construction, par SI, d'un cadre de référence différent du modèle de vérité social actuel; différent, en d'autres termes, de notre *logique des mondes*, d'une certaine représentation discursive courante.

Une immense affiche publicitaire utilisait, l'an dernier, cette sémantique des «mondes possibles» en proclamant:

(2) *Les chats achèteraient Whiskas.*

Pour pouvoir afficher ainsi un texte incomplet, il faut être assuré du fait que n'importe quel lecteur reconstruira le cadre discursif dans lequel cette assertion prend sens et devient pertinente. Ce qui est ici asserté, ce n'est pas seulement une proposition B au conditionnel. La (re)construction d'un monde (M1 par rapport à notre monde M0) dans lequel les chats (comme les animaux du poème de C. Roy) auraient la propriété d'aller eux-mêmes faire leurs courses et choisir leur nourriture, cette (re)construction passe ici par une ellipse recouvrable: celle de «Si A». Le conditionnel ne se justifie pas autrement que par un tel «Si A» sous-entendu. Ce que je retiens de cet exemple publicitaire intéressant, c'est qu'il prouve que l'on peut attendre du lecteur-interprétant un travail coopératif de remplissage des espaces laissés en blanc et l'établissement d'une relation R (A, B) dans le monde M1 que l'on doit envisager ici comme un *anti-univers*. A la suite de R. Martin (1983: 38), l'ensemble des propositions (Si A), B de (2), quoique fausses en M0, peut être envisagé comme vrai dans un monde contrefactuel M1. Tout en considérant cette notion de «monde(s)» comme trop forte, abstraite, voire métaphysique et tout en lui préférant celle d'univers plus partiels et liés à l'état provisoire des connaissances-croyances de sujets qui *tiennent pour vraies* des propositions, je

reste ici dans un cadre, provisoirement opératoire et que je déplacerais et préciserai en cours d'analyse.

L'exemple suivant pose un anti-univers plus classiquement encore. Il s'agit d'une publicité du journal *Le Monde*, à l'occasion de la sortie des *Amants foudroyés* d'Evane Hanska:

- (3) *Si San-Antonio avait rencontré M^{me} de La Fayette, ils auraient engendré Evane Hanska.* (Citation de E. Neuhoff, *Madame Figaro*)

L'efficacité pragmatique passe ici par l'acceptation de raisonner dans un anti-univers tout aussi différent de M0 que celui de (2). Dans l'anti-univers construit par SI, les individus San-Antonio (x1) et Madame de La Fayette (x2) ont au moins deux propriétés: celle de vivre à la même époque (actuelle), soit F, et de s'unir, soit G. Véritable *opérateur de construction de monde*, SI autorise tous les coups de force et les unions les plus contrefactuelles. La proposition introduite par SI hypothétique libère l'énoncé des contraintes de vérification par la vérité factuelle de notre monde M0. Ce qui devient pertinent, c'est la relation R (A, B) dans le monde contrefactuel M1 de «Si A». L'individu Evane Hanska, qui appartient à M0, apparaît, en (3), comme un auteur au style inclassable; inclassable dans la logique de l'univers de croyance de E. Neuhoff et de ses lecteurs, du moins.

Opérateur exemplaire de fictionnalité (comme «il était une fois...», «soit...» ou des verbes comme «rêver» et «croire»), SI hypothétique nous introduit dans une logique qui est celle de la communication littéraire, fictionnelle.

Bien sûr, il reste possible ou bien de refuser les contraintes discursives qu'il impose, ou bien encore de les pervertir. C'est ce qu'illustrent les deux exemples suivants.

En 1984, sur *Antenne 2*, pressé par les journalistes de l'émission «l'Heure de vérité» de questions du type «... mais, M. Kra-sucki, que ferait votre syndicat si... qu'est-ce qui se passerait si...», le secrétaire général de la CGT a eu le génie de répliquer (avec une forme d'humour toute personnelle, il est vrai):

- (4) *Evidemment, avec des si... Tenez, si ma tante avait deux roues, ce serait une bicyclette!*

Réplique intéressante pour examiner rapidement ce qu'est un *monde* et un *univers de croyance*. Un *monde* est un état de chose exprimé par un ensemble de propositions et où, pour chaque proposition, soit p, soit non-p. Pris en charge par un locuteur, cet

ensemble de propositions définit un *univers de croyance*; si le locuteur se distance de l'univers de croyance de son interlocuteur ou de quelqu'un d'autre, R. Martin parle d'*hétéro-univers* et il réserve la notion d'*anti-univers* à l'ensemble de propositions fausses par rapport à M0, mais qui auraient pu être vraies à un autre moment, dans une autre situation, dans un monde contrefactuel quelconque. Un *univers* est constitué d'un ensemble d'individus pourvus de propriétés (par des prédicats d'être ou de faire). Ainsi, dans un premier monde (M0), qui correspond à l'univers de croyance du locuteur («ma» renvoie à l'individu émettant la présente instance de discours), l'individu *ma tante* (x1) possède des propriétés (F, F', F'') caractéristiques de l'humain (+ animé, + humain, + féminin-femelle, + être la sœur d'un des deux parents de JE, etc.).

Avec SI, cet individu se trouve projeté dans un monde différent (M1) où il se voit accordé, cette fois, une nouvelle propriété: *avoir deux roues* (G). En ajoutant: «Ce serait une bicyclette» (et non pas une trottinette, une moto ou un vélo-moteur), H. Krasucki ajoute une dernière propriété (H) qui se trouve en relation d'isotopie avec G en l'état de nos savoirs encyclopédiques.

A titre de comparaison, lorsqu'un ami nous déclare qu'il a crevé ou qu'il a encore une aile de froissée, il ne nous vient pas à l'idée de le prendre pour une bicyclette ou un volatile, la relation métonymique propre à l'imaginaire contemporain nous évite de sortir d'un monde actuel de référence (Mo) en accordant à notre interlocuteur les propriétés de son moyen de locomotion.

En (4), l'individu *ma tante* (y1) reste grammaticalement féminin, mais perd sa propriété de mammifère femelle pour devenir non animé et non humain. Sans m'attarder sur ce que cela révèle de la généalogie mythique de M. Krasucki, je dirai que sa réplique prouve que selon l'aphorisme célèbre d'A. Allais: «La logique mène à tout, à condition d'en sortir.» Sortons-en en effet, en soulignant que la réplique d'H. Krasucki prouve qu'il a parfaitement compris qu'avec SI hypothétique, on impose au dialogue un certain cadre discursif, provisoire certes, mais qui sert désormais de contexte ou de mémoire discursive pour les énoncés ultérieurs. En bon cadre du Parti communiste français, H. Krasucki bloque la possibilité de raisonner dans un univers de discours certes explicitement reconnu comme provisoire, mais dans une logique entièrement contrôlée par le journaliste qui l'interroge. Ridiculisant SI et ceux qui construisent des univers provisoires, H. Krasucki a su mettre les rieurs de son côté, se dégager des contraintes discursives

exercées sur lui et, par là même, éviter de devoir enchaîner dans le cadre choisi par un autre que lui.

Dans un tout autre registre, dans un volume de la collection «Les sentiers de la création», Jean Tardieu explique que la grammaire classique a toujours été, pour lui, «une mine prodigieuse d'incitations»:

Une *conjonction* me paraît la chose la plus aiguë qui soit, si on l'utilise, par exemple, pour créer un «trouble de la logique» (comme les tenants de l'art dit «cinétique» parviennent, en jouant sur de minces décalages géométriques ou colorés, à susciter un trouble du regard). (1974, p. 89)

L'application de ce principe donne des variations sur SI dont je ne cite que quelques exemples:

- (5) *Si je savais écrire je saurais dessiner*
Si j'avais un jet d'eau je le ferais geler et je le conserverais sous verre
 (...) *Si j'avais trois mains je ne saurais où donner de la tête*
Si les plumes s'envolaient si la neige fondait si les regards se perdaient je leur mettrais du plomb dans l'aile
Si je marchais toujours tout droit au lieu de faire le tour du globe j'irais jusqu'à Sirius et au-delà
 (...) *Si je partais sans me retourner je me perdrais bientôt de vue.* (1974, pp. 91-93)

Nous avons affaire ici à une sorte d'exploitation au second degré de la relation Si A, B. Le «trouble de la logique» provient du fait que l'affirmation des propositions B successives cadre mal avec les contextes discursifs posés en A. La pertinence de B cesse d'être conforme à la logique du monde engendré(e) par la première proposition. SI indique comment traiter les informations, il induit et oriente des inférences sur une base du type:

Imaginez que l'individu JE	{ ait les propriétés suivantes	{ <i>savoir écrire</i> <i>posséder un jet d'eau</i> <i>avoir trois mains, etc.</i>
-------------------------------	--------------------------------------	--

Chaque fois, l'affirmation B qui suit, ne s'inscrivant pas du tout ou assez mal dans ce cadre de pertinence, vient déplacer et perturber les inférences initiales: la relation R (A, B) est perturbée, le «trouble de la logique» porte sur la relation R.

Par comparaison, nous comprenons mieux ici pourquoi, dans l'exemple (2), aucun «trouble de la logique» ne provient du fait que les chats aillent eux-mêmes faire leurs emplettes. Pour qu'un

«trouble de la logique» intervienne et vienne perturber la cohérence pragmatique, il faudrait appliquer la méthode de Tardieu en agissant, non pas sur l'idée de monde possible, logique en lui-même, mais sur la relation R (A, B), interne à l'univers de «Si A»:

- (2') Si les souris n'aimaient plus le gruyère, les chats achèteraient Whiskas.
- (2'') Si les serpents sifflaient sur nos têtes, les chats achèteraient Whiskas.

Dans le quatrain de Queneau, en revanche, nul trouble de la logique entre le premier vers et le second. On est même tenté de dire que CERTES appuie la relation logique, l'enchaînement des propositions A et B en insistant sur la validité de B dans le contexte de A.

L'univers des premiers vers est posé d'emblée comme «non actuel» par l'imparfait et le conditionnel («faisaient», «serait»). «Si A» accorde une *propriété* («faire des signes» = F) à l'*individu* «feux dans la nuit» (x1) et il s'ensuit, au vers 2, des propriétés pour d'autres individus: *peur* (x2) et *angoisse* (x3) possèdent respectivement les propriétés suivantes: «être un rire» (G) et «être un pardon» (H). Pour l'instant, aucune relation métonymique n'est posée, mais, par inférence, on peut être tenté de se demander si quelqu'un a allumé ces feux pour (en) *faire des signes*; on peut aussi chercher à attribuer *la peur* et *l'angoisse* à des êtres animés. Ceci pour dire qu'un univers est bien mis sur pieds, un univers que trois morphèmes nous incitent à considérer comme «non actuel»: *Si*, l'*imparfait* et le *conditionnel*. Un autre morphème va dans ce sens, il s'agit de CERTES, à la rime du premier vers, dont il faut, à présent, examiner le fonctionnement.

3. CERTES et l'acte stratégique de concession

CERTES confère à l'enchaînement «Si A, B» un mouvement supplémentaire, il introduit des contraintes d'enchaînement, il amène une nouvelle série d'instructions de traitement de l'information et il ouvre très nettement le texte sur l'énonciation et l'argumentation. Pour rendre compte de ces fonctions et de ce fonctionnement, la linguistique doit être *textuelle* et *énonciative*.

Avec SI, nous avons vu qu'il fallait introduire une sémantique des mondes possibles ou plutôt des univers de croyance. Nous

avons vu que la proposition, unité et objet de la sémantique linguistique, se définissait par la fonction qui relie valeur de vérité et univers de croyance, la référence au monde réel pouvant être considérée comme un cas particulier de référence à des mondes-univers de croyance.

Avec CERTES, nous avons besoin d'une sémantique «intentionnelle» ouverte sur l'énonciation et sur l'argumentation, sur les sujets porteurs des univers de croyance. Comme le montrera l'enchaînement CERTES... MAIS, il s'agit ici de faire bouger des croyances ou des savoirs, d'agir sur des connaissances, d'engager des processus de validation par des opérations portant sur la mémoire discursive.

Tout cela apparaît très simplement dans les exemples (6) et (7). A la suite du meurtre raciste d'un jeune Marocain, à Menton, fin mars 1985, on pouvait lire dans *Le Figaro*:

- (6) *Un aspect raciste certes, mais surtout une querelle entre voyous tard dans la nuit à propos d'une femme.* (J. Lesinge, *Le Figaro*, 28 mars 1985)

Le même journal, quelques jours plus tard, à la suite, cette fois, d'un attentat à la bombe contre un festival du film juif qui se tenait à Paris, développe, sous la plume de Max Clos, une argumentation très proche de celles dont Le Pen a le secret:

- (7) *Nous sommes en présence, très probablement, d'un acte terroriste à l'initiative de mouvements arabes hostiles à la politique israélienne. Crime scandaleux et inacceptable, certes. Mais en quoi constitue-t-il une manifestation antisémite dans le cadre de la communauté nationale?* (*Le Figaro*, 1^{er} avril 1985)

Comme le soulignait un journaliste du *Canard enchaîné* le 3 avril 1985: «Max Clos préfère ne pas attendre les résultats de l'enquête qui suit, pour le moment, plusieurs pistes brouillardées.» Et Gabriel Macé d'ajouter cette conclusion que je trouve admirable:

D'ailleurs, hein, M. Clos, qui nous dit que la bombe n'a pas été posée par un type qui, tout simplement, exécute le cinéma?

Hypothèse hardie, certes. Mais qui aurait l'avantage de faire taire tous ces mouvements antiracistes qui commencent à nous casser les pieds.

Certes.

En concluant ainsi, G. Macé prouve qu'il maîtrise parfaitement la fonction argumentative de la concession!

CERTES indique que le locuteur émet une concession; l'énoncé tend vers une conclusion que j'appellerai *C*. Soit le premier mouvement de (6) et (7):

- (6) *Un aspect raciste, certes...*
 (7) *Crime scandaleux et inacceptable, certes...*

Dans les deux cas, la proposition *A* est présentée comme argumentant en faveur d'une *Concl. C* implicite. Dans le contexte de *A*, l'interprétant est invité à inférer une conclusion du type: «*Il faut/on doit/on peut... dénoncer ces crimes.*»

En intercalant CERTES entre les prop. *A* du vers 1 et prop. *B* du vers 2, le texte de Queneau, lui, explicite ce mouvement et donne à la prop. *B* le statut d'une conclusion qui reconnaît que, dans ces conditions, les individus *x2* (peur) et *x3* (angoisse) auraient les propriétés *G* (rire) et *H* (pardon):

Si A CERTES (B) Concl. C

A ce premier mouvement, CERTES ajoute deux éléments:

- d'une part, une contrainte textuelle d'enchaînement,
- d'autre part, des indications sur le degré de prise en charge de l'énonciation.

Envisageons rapidement ces deux points:

a) CERTES marque le constituant le plus faible ou la cause non déterminante en indiquant ainsi que l'argumentation *ne va pas* dans le sens de la *Concl. C*, mais d'une *Concl. non-C*. Cela explique pourquoi, dans nos exemples, CERTES est suivi d'un MAIS argumentatif qui, précisément, présente un nouvel argument en faveur de cette *Concl. non-C*:

- (6) *... mais surtout une querelle entre voyous tard dans la nuit à propos d'une femme.*
 (7) *... Mais en quoi constitue-t-il une manifestation antisémite dans le cadre de la communauté nationale?*

On le voit, CERTES a pour fonction essentielle de marquer, à travers la différence de force des arguments présentés en faveur de *C* et de *non-C*, ce que j'appellerai une *intention stratégique*. Comme *d'ailleurs*, *de toute façon* et *peut-être*, CERTES est bien un *marqueur d'intention stratégique* (voir T. Nguyen, 1984). La concession peut être envisagée comme un *acte stratégique de concession*, inséparable d'un *acte central d'affirmation argumentative* auquel il est subordonné. A cette relation textuelle entre un *acte directeur* (ou central), marqué par MAIS dans nos exemples, et un *acte subordonné*, marqué par CERTES, il faut ajouter la justification

de l'obligation imposée par l'acte central de conclure dans le sens de *non-C*.

b) A cette contrainte textuelle d'enchaînement hiérarchisé, CERTES ajoute l'indication d'un point de vue dont il est signalé, en même temps, que ce n'est pas celui du locuteur (ce mouvement caractérise aussi l'ironie et la négation polémique). Plus largement et plus précisément, disons que CERTES attire l'attention de l'interprétant sur le contexte discursif de l'enchaînement $A \rightarrow \text{Concl. } C$.

Dans le quatrain de Queneau, nous avons vu que le contexte discursif de *Si A certes, B - Concl. C* correspond à l'univers non actuel. Il me semble que, si on la rattache à une conception précise de l'argumentation (voir Berrendonner 1981), cette idée de «contextes discursifs» s'avère fort utile et intéressante. En conjugant les effets de SI et de CERTES, le texte choisi permet de clarifier ce point. On a vu que SI introduit un contexte discursif dans lequel la prop. B et l'acte d'affirmation-conclusion deviennent pertinents. En marquant argumentativement cet enchaînement, CERTES signale la reconnaissance du fait que A est un argument en faveur d'une *Concl. C* que le vers 2 développe. CERTES souligne une soumission explicite à une première norme de cohérence, à une norme de cohérence propre à l'univers construit.

Dans les exemples du *Figaro* (6) et (7), une norme de cohérence est aussi admise, mais elle est présentée comme appartenant à un contexte discursif dont l'énonciation présente se distancie. En d'autres termes, utiliser un marqueur argumentatif comme CERTES sert à commenter l'énonciation comme une option en faveur, non pas de la norme de cohérence qui mène à la *Concl. C*, mais en faveur de celle qui mène à la *Concl. non-C*. Le mouvement discursif de la concession est simple: l'argument introduit par MAIS ne remet pas en cause la pertinence informative de la prop. A, mais sa pertinence argumentative. C'est en ce sens qu'on peut dire que CERTES marque le constituant présenté comme le plus faible et qu'on peut ajouter que le discours ne va pas dans le sens de *C*, mais de *non-C*. Deux contextes normatifs mènent à deux conclusions radicalement différentes.

En recourant à ces notions de *normes* et de *contextes discursifs*, il me semble qu'on peut éviter certaines ambiguïtés de la description polyphonique de CERTES que propose O. Ducrot (1985, pp. 229-230). Pour ce dernier, des énoncés comme (6) et (7) «mettent en scène» deux énonciateurs successifs E1 et E2 qui argumentent dans des sens opposés. Le locuteur (Loc.) s'assimile à E2 et

assimile son allocataire à E1. Le locuteur est d'accord avec la proposition A, mais il se distancie d'un énonciateur E1 en n'assertant pas «un aspect raciste» ou «crime scandaleux et inacceptable» à son propre compte. CERTES agit comme une instruction afin qu'en interprétant de tels énoncés, on sache à qui attribuer les rôles de premier énonciateur et de second énonciateur et qu'on sache bien, surtout, avec qui le locuteur marque son accord. L'analyse d'O. Ducrot est, en résumé, la suivante: du premier acte (défini plus haut comme un acte stratégique de concession), on peut dire que:

Il consiste à faire entendre un énonciateur argumentant dans un sens opposé au sien, énonciateur dont on se distancie (tout en lui donnant, dans le cas au moins des concessions introduites par *certes*, une certaine forme d'accord). De cet acte on tire profit [...] grâce à sa concession, on peut se construire le personnage d'un homme à l'esprit ouvert, capable de prendre en considération le point de vue des autres: tout le monde sait que la concession est, parmi les stratégies de la persuasion, une des plus efficaces, essentielles en tout cas au comportement dit «libéral». (1985, pp. 230-231)

Il me semble aventureux de dire que la prop. A est présentée comme acceptée par le locuteur-énonciateur. Celui-ci énonce stratégiquement la norme de cohérence *Prop. A* → *Concl. C* comme acceptable (NOUS-vraie) dans le contexte discursif d'une première énonciation (E1). S'il y a là «intention stratégique», c'est parce qu'il s'agit de tirer profit de la reconnaissance de la norme de cohérence et du contexte discursif posé comme *antérieur* et qui sert de base pour l'assertion d'un nouvel argument.

Dans les exemples (6) et (7), CERTES souligne tout simplement qu'il serait impossible de contester le caractère «raciste», «scandaleux» et «inacceptable» des deux crimes. Le discours des deux journalistes du *Figaro* est pris dans cette évidence, dans cette norme de cohérence. Ne pouvant nier ces arguments, il est stratégiquement plus habile d'y souscrire dans un premier temps, puis de nier la conclusion que d'autres (E1) en tirent. De nier l'implicite *Concl. C* et non pas l'explicite, trop explicite évidence de la prop. A.

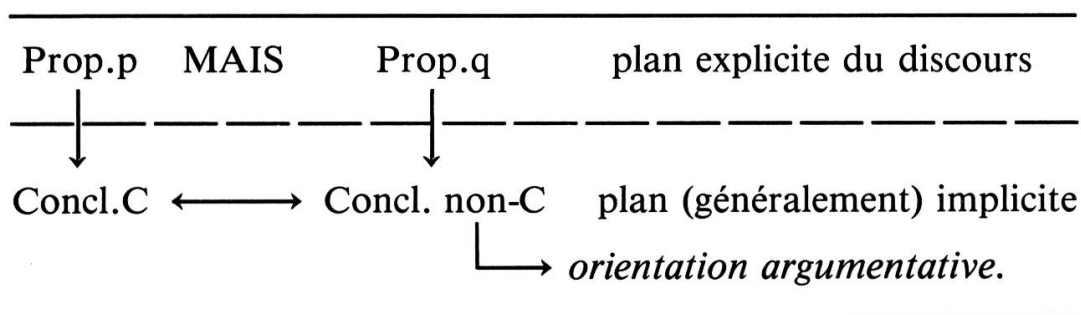
4. *Le MAIS argumentatif*

Dans le quatrain de Queneau, le mouvement est le même, sans que les normes de cohérence soient aisément attribuables à un

énonciateur. Avant de revenir sur ce point, il me faut examiner ce MAIS argumentatif autour duquel la construction par progression est articulée. De MAIS, tout semble avoir été dit ces dernières années. Retenons essentiellement que le quatrain choisi, comme les exemples (6) et (7), confirme sa force d'attraction textuelle. Tout s'ordonne autour de ce connecteur que les recherches récentes permettent de décrire ainsi: un enchaînement *Prop. p MAIS (argumentatif) Prop. q* donne une série d'instructions:

- a) Assigner au segment textuel qui précède MAIS un contenu sémantique p et à celui qui suit un contenu q.
- b) Poser ces propositions q et p comme vraies-valides dans des univers de croyance différents.
- c) Rechercher dans le co-texte (et le con-texte) les inférences permises par p (c'est-à-dire les inférences pour lesquelles, dans un univers U', p apparaît comme un argument). Construire, de la même façon, celles pour lesquelles q peut être un argument dans un univers U.
- d) Ne conserver que l'(es) inférence(s) C de p qui entre(nt) dans un rapport de négation *non-C* avec celle(s) de q. Soit l'établissement d'une conclusion C niée par une *Concl. non-C*, c'est-à-dire d'une distorsion, d'une incompatibilité.
- e) Considérant que p est présenté comme un argument pour la *Concl. C* dans au moins un univers possible, mais distinct de l'univers actuel où q entraîne la *Concl. non-C*, fonder la suite du discours (ou les décisions qu'il entraîne) sur cette *Concl. non-C*.

Soit un carré argumentatif dont rend compte le schéma suivant:



La description de ce fonctionnement est, bien sûr, dépendante du co(n)texte de l'énoncé (référence et argumentation sont étroitement liées). Sans représentation par le discours d'un univers référé-

rentiel, sans représentation discursive d'un univers de croyance, un exemple comme (8) n'est pas interprétable:

(8) *Il pleut, mais il n'y a pas de vent.*

Comme le soulignait A. Auchlin au 3^e Colloque de pragmatique de Genève (1986), pour calculer les conclusions, il faut savoir que le locuteur parle, par exemple, d'une fenêtre restée ouverte ou d'un toit dont les tuiles ne tiennent pas bien.

L'exemple (9) permet d'aller plus avant dans cette conception du fonctionnement de MAIS:

(9) *Liberté mais patrie.*

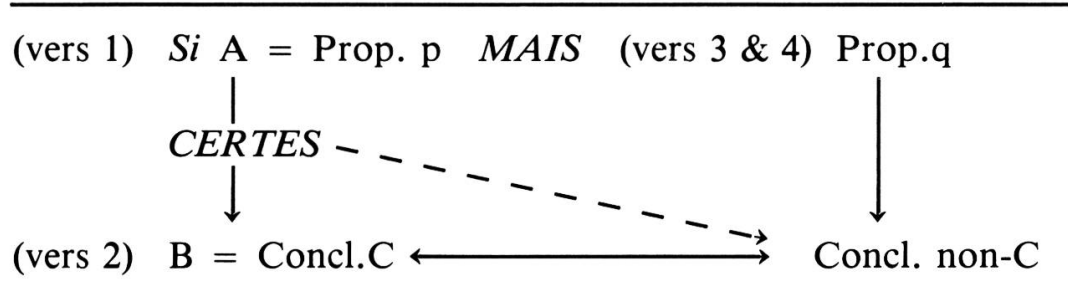
Cet étonnant graffiti lausannois ne peut être interprété hors du rétablissement d'un contexte: bombage sur un mur et renvoi intertextuel à la devise du canton de Vaud:

(10) *Liberté et patrie.*

On voit bien que la représentation discursive véhiculée par (9) vise, avant tout, à réviser celle de (10). Le seul MAIS — substitué à ET — exprime un mouvement argumentatif et, en même temps, une instruction sur la révision de (10). Alors que ET conjoint les contenus p et q et supporte l'inversion: *Patrie et liberté*, MAIS induit un mouvement beaucoup plus complexe qui réactive la fonction de ET. A cette conjonction passe-partout (bien commode historiquement pour cette raison même, probablement), choisie le 16 avril 1803 pour remplacer la devise «*Liberté, Égalité*» de la République helvétique, MAIS substitue des instructions de traitement; il enclenche un mécanisme procédural. Etant donné l'absence de détermination et le caractère conceptuel de p et de q, la seule certitude, c'est ici que certaines inférences de p sont niées par des inférences de q. En d'autres termes, la *liberté* semble souffrir des restrictions que le passant-interprétant est invité à rechercher dans son expérience actuelle. Ce mouvement va dans un sens restrictif et négatif inverse du mouvement historique qui, en 1803, en ajoutant «patrie» connotait l'autonomie par rapport au pouvoir central (quel qu'il soit) et une valeur positive clairement ajoutée (ET) à «liberté».

Cet exemple permet de voir que la détermination de la signification d'un énoncé comme (9) passe par un double mouvement: d'une part, la révision de la représentation discursive de la devise (10); d'autre part, un calcul des implications de p à annuler en raison de q. Un mouvement comparable anime le quatrain de Que-

neau qui s'inscrit parfaitement dans la structure du carré argumentatif proposée plus haut:



Dans cet exemple aussi, la *Concl. non-C* reste implicite. *MAIS* et *CERTES* indiquent seulement que le discours est orienté vers une certaine fin et ils opposent une nouvelle représentation discursive (Rd'), avec sa norme de cohérence, à la précédente représentation discursive (Rd). Ils indiquent clairement un processus de révision.

Plutôt que de parler de polyphonie, il faut souligner l'opposition des univers de croyance en jeu: le quatrain pose le contexte à gauche du schéma comme non actuel (Rd) et lui oppose un contexte actuel (Rd') dont les inférences entrent en contradiction avec le vers 2, c'est-à-dire avec les propriétés accordées aux individus du vers 2 dans une première représentation discursive. L'utilisation de «sans cesse» semble renvoyer à une vérité factuelle, précisément. L'intention de l'acte central d'affirmation, introduit par *MAIS*, débouche sur l'obligation d'accepter la *Concl. non-C*. A la différence de (9), ce texte paraît tout dire et, en rendant la *Concl. C* explicite, fournit les éléments nécessaires à la construction de *non-C*, fin du discours.

En résumé, dans le cadre discursif de l'univers des vers 3 et 4, où l'individu x1 («feux dans la nuit») possède une nouvelle propriété: DÉCONCARTER, le connecteur *MAIS* induit une transformation négative des autres individus: dès lors, dans l'univers actuel, la peur *ne saurait être* un rire et l'angoisse *ne saurait être* un pardon.

5. Une textualité spécifique: poème et argumentation

A ce stade de la réflexion, une contradiction apparaît dans toute son évidence: au plan de la logique argumentative, la construction du sens paraît transparente. Du moins, les instructions

sont effectivement très précises sur la façon d'utiliser l'information et d'opposer les deux univers ou représentations discursives. Pour reconstruire la fin de la progression argumentative, il suffi(rai)t d'introduire une dénégation *contradictoire* par rapport au vers 2. Toutefois, le retournement des signes euphoriques /rire/ et /pardon/ en leurs contradictoires /non-rire/ et /non-pardon/ n'est pas interprétable de façon évidente, même si l'humain a été introduit comme support potentiel de ces sentiments au vers 4.

Alors que la progression est transparente et que le moule argumentatif utilisé s'apparente aux emplois les plus utilitaires du discours, ce texte «dysfonctionne» à un niveau essentiel: celui du sens à accorder aux marqueurs référentiels que constituent les items lexicaux (à la différence des marqueurs argumentatifs dont j'ai parlé jusqu'ici). L'argumentation — le mode d'emploi argumentatif indiqué par les connecteurs — débouche sur une hésitation du sens qui fait basculer la construction-progression argumentative *dans le poème, dans le texte esthétique*. Comme l'écrit O. Mannoni: «La poésie n'est pas une simple imitation de [la] parole parentale, elle est un art qui a la littéralité pour matière et qui nous promet un sens sans jamais tout à fait le donner» (1980, p. 114). Une argumentation aussi contraignante et linéaire qui ne débouche pas sur un sens tellement évident qu'il puisse être soutenu, mais tout au contraire sur un *sens ambigu et incertain*, une telle argumentation oblige le lecteur à s'arrêter pour observer de plus près comment le texte est fait (c'est la «littéralité» de Mannoni), quel dispositif textuel est monté.

C'est le sens de ce qu'écrit Mallarmé dans *Crise de vers* (et que reprend, à sa manière, la citation précédente du psychanalyste O. Mannoni):

Qu'une moyenne étendue de mots, sous la compréhension du regard, se range en traits définitifs, avec quoi le silence.

(O.C., La Pléiade, p. 364)

Cette admirable définition du texte poétique nous met dans l'obligation d'approfondir et de tenter un minimum d'interprétation de cette «moyenne étendue de mots» (ce court poème d'une seule strophe) rangée en quatre «traits définitifs» (vers alexandrins réguliers) sous la compréhension de notre regard. Il me semble que le «silence» dont parle Mallarmé concerne, à la fois, la *Concl. non-C* implicite — ce sens *promis sans être tout à fait donné* — et le verbe du vers 3, c'est-à-dire le prédicat de la propo-

sition q, la propriété accordée dans l'univers actuel (Rd') aux feux nocturnes. Ce verbe — «déconcertent» — introduit un trouble, un dérangement qui vient rompre l'équilibre de la première représentation discursive avec ses individus et leurs propriétés: la peur-rire et l'angoisse-pardon. On peut se demander si ce «silence» ne vient pas modifier, déranger tout le dispositif énonciatif argumentatif. A la linéarité de ce dispositif doit absolument succéder une entrée dans la signifiante délinéarisée du poème.

Quand on observe rapidement le texte et les différents individus qu'il met en scène, on remarque que leurs déterminants sont tous identiques: *feux, nuit, peur, angoisse, guetteur, veille et froid* sont tous déterminés par un défini à valeur générique. Le caractère systématique de cette opération de détermination produit un effet de référenciation tout à fait singulier. La référence n'est ici ni déictique-contextuelle, ni anaphorique-cotextuelle. Par le générique, nous remontons, en quelque sorte, à ce que Mallarmé appelle la «notion pure». En d'autres termes, l'énonciation poétique apparaît ici comme très différente des autres types d'activités référentielles. Nous avons affaire à une opération sur des individus pris comme des *notions*: /l'angoisse/ et /la peur/ ne sont pas attribuées (comme des propriétés) à des individus (animés humains ou non), mais, au contraire, c'est à eux, pris comme individus, que des propriétés (*rire, pardon*) sont attribuées dans l'univers poétique (Rd) de «Si A».

Mallarmé a parfaitement décrit cette spécificité du discours poétique:

A quoi bon la merveille de transposer un fait de nature en sa presque disparition vibratoire selon le jeu de la parole, cependant; si ce n'est pour qu'en émane, sans la gêne d'un proche et concret rappel, la notion pure. (Ibid., p. 368)

C'est aussi le sens de cette autre très célèbre affirmation de Mallarmé:

Je dis: une fleur! et, hors de l'oubli où ma voix relègue aucun contour, en tant que quelque chose d'autre que les calices sus, musicalement se lève, idée même et suave, l'absente de tous bouquets.

Le «proche et concret rappel», «gênant», dont il est ici question correspond à l'usage de la référenciation dans le langage ordinaire. Avec l'énonciation poétique, l'opération référentielle se déplace dans le sens d'une référence à des «notion(s) pure(s)».

C'est exactement ce qui se passe dans le texte de Queneau: une ambiguïté intervient dès les «feux» et la «nuit» dont nous ne pouvons dire s'ils réfèrent à des feux précis et à une nuit précise. Plus exactement, introduits dans le poème, les déterminants génériques ne sont plus que l'indice d'individus génériques d'une classe, sans le moindre arrêt sur un élément précis, sur un individu de cette classe.

Dans un texte capital des *Ziaux*, intitulé «L'explication des métaphores», Queneau va, lui aussi, tout à fait dans ce sens. Je retiens uniquement cet étonnant petit quatrain en SI:

*Si je parle du temps, c'est qu'il n'est pas encore,
Si je parle d'un lieu, c'est qu'il a disparu,
Si je parle d'un homme, il sera bientôt mort,
Si je parle du temps, c'est qu'il n'est déjà plus.*

On ne peut mieux traduire cette transposition d'un «fait de nature» (Quand? où? qui?) «en sa presque *disparition* vibratoire», cette «absence» (de tous bouquets).

D'un point de vue plus linguistique et énonciatif, envisager ainsi la classe de tous les éléments sans s'arrêter à aucun correspond à une opération de *parcours* (Culioli) qui a pour conséquence directe l'effacement du sujet de l'énonciation. Avant de revenir, pour conclure, sur ce point, je poserai une autre question: comment raisonner dans cet univers discursif *plus notionnel que référentiel*? Je crois qu'il faut encore monter (ou descendre) d'un degré dans l'abstraction et être attentif au fait que, dans l'énoncé, l'humain n'est jamais en position d'agent: il est figurativement repoussé en position de patient à l'initiale du vers 4 («guetteur»). En revanche, ce qui domine dans le contexte discursif du premier vers, c'est le fait que le monde («les feux dans la nuit») est posé comme un univers de «signes» ou de communication. Dans le contexte (Rd) de la première proposition «Si A», on peut dire que le COSMOS est traversé de SIGNES. En d'autres termes, le LOGOS apparaît comme un médiateur entre l'univers (cosmos) et les métonymies de l'ANTHROPOS que constituent la peur-rire et l'angoisse-pardon.

Je parle ici de relation métonymique dans la mesure où ce rapport sémantique est renforcé par le parallélisme entre *peur* et *guetteur*, mots qui «riment» entre eux et occupent la même position d'initiale de vers pairs (2 et 4).

Dans le contexte «Si A» de la première proposition, la médiation assurée par le LOGOS entre l'homme et l'univers me paraît

être le moteur de la conclusion euphorique C. Il s'agit d'une norme de cohérence très profonde, décrite dans *Rhétorique de la poésie* (thèses du Groupe MU, éditions Complexe, Bruxelles, 1977), mais que ce poème pose comme un imaginaire provisoire pour le renverser par CERTES et MAIS. Avec la proposition q des vers 3 & 4, les individus «feux dans la nuit»-COSMOS et «le guetteur»-ANTHROPOS se retrouvent face à face sans la moindre médiation. Reste seulement l'incertitude marquée par le verbe «déconcerter», introducteur de la propriété active (*déconcerter*) comme passive (*être déconcerté*).

Dans un discours ainsi dégagé de l'ancrage dans un lieu et dans un temps, dans un tel univers de «notions pures», le sujet de l'énonciation s'efface. Le procès de cet effacement n'est pas facile à décrire. J'ai beaucoup parlé, plus haut, d'intention stratégique du locuteur-énonciateur sans aborder la spécificité de l'énonciation poétique.

Dans *Pour lire le poème* (1985, pp. 184-185), je note déjà que les propositions de S.R. Levin dans le volume collectif *Pragmatics of Language and Literature* (1976) ne me paraissent pas satisfaisantes. Je rappelle qu'il répond à la question «What kind of a speech act a poem is?» en posant une hyper-phrase implicite à réécrire avant chaque poème: «J'imagine et je vous invite à concevoir un monde où...». Non seulement ceci n'est qu'une remarque générale, valable pour tous les textes de fiction et même pour ce qui a été vu plus haut du fonctionnement de SI hypothétique, mais, de plus, ce composant pragmatique ne tient compte ni du statut du sujet de l'énonciation, ni de la situation d'énonciation qu'engendre la perception esthétique (c'est-à-dire, pour moi, la perception du texte comme poème).

Il me semble que Mallarmé propose une définition beaucoup plus intéressante de l'énonciation poétique:

L'œuvre pure implique la disparition élocutoire du poète, qui cède l'initiative aux mots, par le heurt de leur inégalité mobilisés; ils s'allument de reflets réciproques comme une virtuelle traînée de feux sur des pierreries, remplaçant la respiration perceptible en l'ancien souffle lyrique ou la direction personnelle enthousiaste de la phrase. (*Op. cit.*, p. 366)

Dans «Le texte poétique et le changement d'horizon de la lecture», H.R. Jauss insiste sur la même idée:

La découverte du caractère esthétique du texte poétique — qui le distingue du texte théologique, juridique ou même philoso-

phique — se fait selon l'orientation donnée à la perception par la construction du texte, la suggestion du rythme, la réalisation progressive de la forme. (1982, p. 98)

S'appuyant sur les thèses de W. Iser, Jauss insiste sur les effets figuratifs irrécupérables, les agrammaticalités où du sens est proposé de façon ouverte, sur les lacunes du sens mimétique référentiel du type de celles que manifeste le quatrain de Queneau.

Selon moi, les connecteurs signalent à quel point le texte peut prendre le relais du sujet-poète, à quel point c'est au lecteur-interprétant de (re)construire une interprétation sur la base de ces marqueurs argumentatifs. Au lieu d'être les points d'émergence du sujet de l'énonciation, ceux-ci ne sont plus que les traces *en creux* de ses places possibles; ils deviennent le lieu même de sa «disparition élocutoire». Ils remplacent, selon la définition de Mallarmé, «la respiration perceptible en l'ancien souffle lyrique» et «la direction personnelle enthousiaste de la phrase». Cet effacement du sujet de l'énonciation est rendu possible par le fait que les connecteurs marquent les «inégalités» entre les propositions et contribuent aux «reflets réciproques».

Référentiels ou argumentatifs, les signes se trouvent «rangés» en «traits définitifs», en une «moyenne étendue de mots»: un titre, quatre vers (alexandrins césurés très classiquement), une strophe. Cette disposition du poème «sous la compréhension du regard» — ce que j'appelle sa vi-lisibilité — aboutit à la *superposition* d'une organisation métrico-rythmique sur les principes grammaticaux-sémantiques et surtout pragmatiques-argumentatifs de la langue ordinaire (dont j'ai parlé plus haut). Toute une série de parallélismes formels viennent renforcer la progression argumentative. Rime masculine (*certes/déconcertent*) qui marque les blocs de vers 1 + 2//3 + 4, reprise initiale des vers 1 et 3 («(si) les feux dans la nuit»/ /«(mais) les feux dans la nuit»), sorte de déplacement de la rime des vers 2 et 4 à l'initiale de vers: *la PEUR* // *le guetteUR*.

Cette superposition s'accompagne surtout d'une *tension*. La construction par progression argumentative et linéaire est travaillée par l'ordre achronique du moule métrico-rythmique. Le vers choisi, forme historique de cette superposition d'une exigence de rythme et de mesure aux principes grammaticaux et sémantiques, le vers, étymologiquement *versus*, est, par définition, *retour*. Il induit, de ce fait, une autre lecture, plus tabulaire que linéaire, une lecture dégagée de la chronologie autant que de l'argumentation et de la référenciation. Comme l'écrit encore Mallarmé:

Toute la langue, ajustée à la métrique, y recouvrant ses coupes vitales, s'évade, selon une libre disjonction aux mille éléments simples; et [...] pas sans similitude avec la multiplicité des cris d'une orchestration, qui reste verbale. (*Op. cit.*, p. 361)

En d'autres termes, je dirai que les connecteurs sont les marques d'une activité argumentative, mais que les marqueurs référentiels (déterminants définis qui ne rappellent aucune entité déjà introduite dans le co(n)texte) ont, en quelque sorte, débranché le texte de la situation d'énonciation qui pourrait donner le sens de l'énoncé (de l'état de chose représenté) et le sens pragmatique (avec la force illocutoire). Il ne reste plus à lire qu'une partition (c'est ce que j'entends par la notion de tabularité), un jeu avec la langue sur les plans phoniques des sonorités, métrico-rythmique et de la virtualité de sens des signes. En ce sens, *l'orchestration reste bien verbale* et s'étend à toutes les unités du texte, bien au-delà de la seule progression argumentative marquée par les connecteurs. Ici, le langage revient sur lui-même, sinon pour abolir la construction logique du discours (comme c'est le cas dans d'autres textes des *Ziaux*), du moins pour la réduire à un moule menant à un sens qui manque. Dans ce procès, contrairement à l'argumentation ordinaire, ce qui pointe — avec la perte de l'univocité des items lexicaux — c'est la jouissance dont parle fort bien J. Baudrillard: «La jouissance, dans tous les cas, est à la mesure du détour, du retardement, de la perte de l'énoncé [...]. *Elle est infinie dans le texte poétique*, parce qu'aucun chiffre n'est ici retrouvable, aucun déchiffrement possible, jamais de signifié qui mette fin au cycle» (1976, p. 302).

Jean-Michel ADAM
Université de Lausanne.

RÉFÉRENCES

- J.-M. ADAM (1984), «Des mots au discours: l'exemple des principaux connecteurs», *Pratiques*, n° 43, Metz.
 (1985), *Pour lire le poème*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
 (1986), «Puisque tu m'aimes un peu... quand même. Orientation argumentative, cohésion et progression du texte», in *Cahiers de linguistique française*, n° 7, Université de Genève.
- J. BAUDRILLARD (1976), *L'échange symbolique et la mort*, Paris, Gallimard.
- E. BENVENISTE (1966), *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- A. BERRENDONNER (1981), *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.
- J. CARON (1983), *Les régulations du discours*, Paris, PUF.
 (1984), «Les opérateurs discursifs comme instructions de traitement», in *Verbum*, t. 7, fasc. 2.
 (1984-1985), «Le rôle des marques argumentatives dans le rappel d'un texte», in *Bulletin de Psychologie*, tome 38, n° 371.
- B. de CORNULIER (1985), *Effets de sens*, Paris, Minuit.
- M. DENTAN (1983), *Le texte et son lecteur*, Lausanne, Ed. de l'Aire.
- O. DUCROT (1972), *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
 (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
 (1985), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- M. FOUCAULT (1971), *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- J.-L. GALAY (1974), «Le texte et la forme», in *Revue européenne des sciences sociales*, tome XII, n° 32.
- H.R. JAUSS (1982), «Le texte poétique et le changement d'horizon de la lecture», in *Problèmes actuels de la lecture*, Paris, Clancier-Guenaud (Bibliothèque des signes).
- S.R. LEVIN (1976), «What kind of a speech act a poem is?», in *Pragmatics of Language and Literature*, T.A. van Dijk éd., Amsterdam, North-Holland.
- O. MANNONI (1980), *Un commencement qui n'en finit pas*, Paris, Seuil.
- C. MARCELLO-NIZIA (1985), *Dire le vrai: l'adverbe «Si» en français médiéval*, Genève, Droz.
- T. NGUYEN (1984), «Sens et intention», in *Semantikos*, vol. 8, n° 1.
- J. TAMINE-GARDES (1985 a), «Sur quelques procédés de style dans *A la mystérieuse* de R. Desnos», in *L'Information grammaticale*, n° 25.
 (1985 b), «Sur *L'Albatros* de Charles Baudelaire», in *Feuillets*, n° 6/7.
- J. TARDIEU (1974), *Obscurité du jour*, Genève, A. Skira éd.

J.-M. A.